



L.F.F.S. - LUXEMBOURG

le journal officiel du football en salle

Saison 2014/2015 - N°1 - 08/09/2014 - Édité par le C.E.P. de la Province du Luxembourg

Informations officielles: Freddy MERLOT & Robert FORTHOMME - Réalisation: Jean-Pierre DELFORGE

Secrétaire provincial: Robert Forthomme, chemin de la Hart 21, 6700 Bontert-Arlon - Téléphone: 0495/84 77 02

LE MOT DU PRÉSIDENT



Montrez l'exemple, respectez l'adversaire et les arbitres: soyez FAIR-PLAY !

C'est chose faite, la saison 2014/2015 a débuté ce lundi 1^{er} septembre 2014. Un an déjà, oserais-je dire, que notre verte province a entamé son redressement. Tout n'a pas été parfait lors de la défunte saison mais je peux vous assurer que le comité en place apprend de ses erreurs. Rien ne sert de s'apitoyer éternellement sur une erreur commise, mais il faut en tirer des enseignements et pouvoir corriger le tir pour éviter que ça se reproduise et permettre aux clubs de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles.

J'ai toujours clamé haut et fort que ma porte était grande ouverte et que, bien entendu, j'étais ouvert à la discussion. Certains l'ont bien compris mais d'autres (une minorité) préfèrent s'épancher dans la presse ou sur les réseaux sociaux par manque de franchise et de courage. Je les invite à changer leur fusil d'épaule, notre sport n'en sera que bénéficiaire.

Pour ce qui est de la saison qui a débuté, vous aurez pu remarquer qu'il n'y avait plus que trois séries en troisième provinciale, le C.E.P. ayant voulu privilégier un maximum de rencontres à chaque équipe participante. Ce ne fût pas chose aisée, surtout pour la série à quinze équipes, et nous devons peut-être revoir notre copie pour la saison 2015/2016, mais chaque chose en son temps.

A l'échelon supérieur, en division 2B nationale, notre porte-fanion, l'Union Arlon, sera comme les années précédentes bien seul en deuxième nationale pour y défendre ses couleurs, mais nul doute que tout a été mis en place pour éviter une fin de saison stressante comme ce fût le cas en mai dernier.

En troisième nationale, exit nos deux représentants luxembourgeois, remplacés par le seul Sainte-Marie 87 pour qui ce sera une seconde expérience à ce niveau, ce qui portera à cinq le nombre de nos représentants dans la série. Espérons que, tout comme la saison dernière, les Areler, Racing, Tavigny et autres Boca Junior Libramont puissent se mettre à l'abri le plus rapidement possible. Il semble d'ailleurs plus qu'évident, vu le recrutement effectué, que les ouailles de Jean-Pol Octave viseront ni plus ni moins que le titre. Bonne chance à tous nos représentants à ce niveau !

Au niveau provincial, mon souhait le plus cher est de garder les 84 équipes inscrites jusqu'au bout du championnat. Je croise les doigts pour ne pas devoir revivre l'exemple de l'Inter Arlon (dettes) de la saison dernière.

Pour terminer, dois-je encore vous rappeler de vous intéresser un minimum à tout ce qui touche « l'administration » d'une saison, vous trouverez réponse à toutes vos questions dans les trois bibles du futsal: le règlement organique de la L.F.F.S., le règlement provincial et les règles de jeu.

Montrez l'exemple, respectez
l'adversaire et les arbitres: soyez FAIR-PLAY !

Bon championnat à tous les clubs
provinciaux !

Freddy MERLOT

LES COORDONNÉES UTILES

C.E.P.

MERLOT Freddy

Président

Avenue Numa Ensich Tesch, 22
6700 ARLON

☎: 063/22 32 46

☎: 063/24 72 55

☎: 0496/25 81 53

✉: freddy.merlot@voo.be

MOSTADE Christian

Vice-président

Bourcy, 646
6600 BASTOGNE

☎: 061/21 38 74

☎: 0496/96 61 95

✉: fcmostadechristian@skynet.be

FORTHOMME Robert

Secrétaire

Chemin de la Hart, 21
6700 BONNERT-ARLON

☎: 063/23 49 04

☎: 0495/84 77 02

✉: robert.forthomme@skynet.be

PAQUET Michel

Trésorier

Rue de l'Abbaye, 14
5620 FLORENNES

☎: 071/68 97 23

☎: 0497/69 90 27

✉: michel.paquet@minfin.fed.be

DARGE Roland

Rue du Marais, 30
6740 SAINTE-MARIE/SEMOIS

☎: 063/45 59 82

☎: 0479/24 44 18

✉: roldarge@tvcablenet.be

MINNE Edmond

Rue de Diekirch, 245
6700 ARLON

☎: 063/21 82 25

☎: 0498/377 640

✉: edmond.minne@skynet.be

C.S.P.

MINNE Edmond

Président

Rue de Diekirch, 245
6700 ARLON

☎: 063/218 225

☎: 063/218 225

☎: 0498/377 640

✉: edmond.minne@skynet.be

LEGRAND Christian

Vice-président

Tillet, 81
6680 TILLET

☎: 061 / 688 423

☎: 0474 / 671 651

✉: chrislegrand@skynet.be

PAQUET Michel

Secrétaire

Rue de l'Abbaye, 14
5620 FLORENNES

☎: 071/689 723

☎: 0497/699 027

✉: michel.paquet@minfin.fed.be

GUILLAUME Daniel

Marvie, 133
6600 BASTOGNE

☎: 0474/26 92 89

C.P.A.

MOSTADE Christian

Président

Bourcy, 646
6600 BASTOGNE

☎: 061/21 38 74

☎: 0496/96 61 95

✉: fcmostadechristian@skynet.be

DUFOUR Nelly

Secrétaire hors cadre

Bourcy, 646
6600 BASTOGNE

☎: 061/21 38 74

☎: 0494/19 54 44

✉: nellydufour@hotmail.be

CORNET Daniel

Les Forges 19
4987 STOU MONT

☎: 086/43 40 89

☎: 0474/79 10 50

✉: dancornet.paso@gmail.com

LUIS RUI Manuel

Avenue des Pins
F-54350 MONT-SAINT-MARTIN

☎: 0033/3 82 23 42 57

☎: 0499/21 05 77

✉: marie-josee.franco-da-silva-luis@orange.fr

MOREAU Patrice

Rue de ma Chapelle, 2
6720 HABAY

☎: 063/41 12 41

☎: 0497/44 01 92

✉: mariechrist_l@hotmail.com

L.F.F.S.

SIÈGE SOCIAL

Quai du Roi Albert, 72
4020 LIEGE

N° d'entreprise: 0.418.481.457

☎: 04/341 41 94

Fax: 04/343 67 71

✉: secretariat@lffs.eu

Site: www.lffs.eu

Directeur:

Jean-Pierre DELFORGE

→ jean-pierre.delforge@lffs.eu

Comptables:

Philippe PIRSON

→ pirson@lffs.eu

Jean-Paul ROGACKI

→ rogacki@lffs.eu

Service licences:

Franca TUCCINARDI

→ tuccinardi@lffs.eu

Service assurance:

Michèle DRIESMANS

→ driesmans@lffs.eu

C.S.T.L. ET C.E.L.

NECSOV Yves

Membre

Rue des Iles, 23
6823 Lacuisine

☎: 0473/26.72.18

✉: yves.necsov@sfr.fr

**SITE OFFICIEL DE LA
L.F.F.S.-LUXEMBOURG**

<http://lffsluxembourg.be>
Responsable: Bruno Sosson

A.B.F.S.

COMITÉ EXECUTIF NATIONAL

DIDRICHE Edgard

Membre

Rue du Basteau, 26
6953 Forrières

☎: 084/21 49 00

☎: 0476/29 61 33

Fax: 084/22 22 00

✉: edgard.didriche@scarlet.be

DE GREVE Serge

Rue G. Biernaux, 22/28

1090 BRUXELLES

☎: 02/425 23 04

☎: 0475/31 59 07

✉: sergedegreve@yahoo.com

TRÉSORIER

ROGACKI Jean-Paul

Quai du Roi Albert, 72

4020 LIEGE

☎: 04/341 41 94

☎: 0476/42 54 65

✉: abfs.rogacki.bzvb@gmail.com

SITE

www.belgianfutsalfed.be

ETHIAS

Rue des Croisiers, 24

4000 LIEGE

☎: 04/220 31 11

Fax: 04/220 30 05

N° du contrat: 45 039 084

**POUR CONSULTER
LES RÉSULTATS
ET CLASSEMENTS**

<http://www.automaticresults.be/luxembourg.aspx>

**Commission Sportive Provinciale et Commission d'Appel Provinciale
Appel aux candidatures**

Le Comité Exécutif Provincial lance un nouvel appel aux candidatures pour la Commission Sportive Provinciale et la Commission d'Appel Provinciale.

Les conditions

→ Être âgé de plus de 18 ans

→ Jouir de ses droits civils et politiques

→ Être affilié à un club de la L.F.F.S. depuis au moins les cinq dernières saisons sportives

→ Être affilié à un club de la « Province »

→ Ne pas être sous le coup d'une suspension avec ou sans sursis

→ Ne pas avoir, par le passé, subi une sanction de plus de treize semaines à la L.F.F.S. ou dans toute autre fédération sportive reconnue par le C.O.I.B. au cours des trois dernières saisons.

Les candidatures sont à envoyer par courrier recommandé à M. Robert Forthomme, secrétaire provincial, Chemin de la Hart 21, 6700 Bonnert-Arlon.

www.lffsluxembourg.be

le site officiel de la L.F.F.S.-Luxembourg

LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL 2014/2015

Modifications au calendrier

Rubrique	Modification
CQ 4434 LBA Houffalize	Adresse e-mail: dislaire.michael@live.fr
CQ 6002 MFC Avioth	Adresse e-mail: mfc.avioth@gmail.com
P1 - Action 22 Tenneville A	Matches à domicile à 22h00 au lieu de 21h30
P3A - Action 22 Tenneville B	Matches à domicile à 21h00 au lieu de 20h30
P3A - 4478 MFC Laneuville	Matches à domicile à 20h00 au lieu de 19h30
P3C - 1137 Inter Chevigny C	Matches à domicile le mercredi à 20h00 au lieu du vendredi
P3C - 5111 AS Futsal Athus B	Matches à domicile le mardi à 20h30 au lieu du lundi
P3C - 5976 FCF Aubange	Matches à domicile le mercredi à 19h30 au lieu du vendredi Attention Semaine 14, 32 et 40: salle occupée par NLP Halanzy
P2A et P3C - 2056 Sainte-Marie 87 B et C	Ajouter Couleurs équipements: Maillot ligné bleu et blanc - Short blanc
P3A - 4152 Squadra Mezzo La Roche	Changement couleurs: Maillot noir / Ligne Fuchsia - Short noir
P3B - 1137B - Inter Chevigny B	Ajouter Couleurs équipements: Maillot blanc - Short blanc
P3C - 5965 NLP Halanzy	Ajouter Couleurs équipements: Maillot bleu - Short bleu

Sem.	N° du match	Div.	Match	Date initiale	Modification
6	33097	P3C	Alliance Turpange - Bosame Lexy	05/09/2014	03/04/2015 à 21h00
6	33092	P3C	NLP Halanzy - Cosnes et Romain B	03/09/2014	11/03/2015 à 20h00
7	33017	P3C	Inter Chevigny C - Alliance Turpange	10/09/2014	20/10/2014 à 20h00
7	33018	P3C	Sogefoot Aubange - Gruefwiss Leudelange B	12/09/2014	01/05/2015 à 21h00
8	11022	P1	Action 22 Tenneville A - Real Luxembourg	19/09/2014	13/02/2015 à 21h00
8	31025	P3A	Action 22 Tenneville B - MF Saint-Hubert	19/09/2014	13/02/2015 à 22h00
10	11046	P1	Differdange Players - MF Etalle A	03/10/2014	Salle 4048 à 22h00
11	21012	P2A	AS Futsal Athus A - Gunners Musson B	08/10/2014	10/09/2014 à 20h00
11	32013	P3B	MFC Avioth - LBA Houffalize B	10/10/2014	12/09/2014 à 21h00
13	33078	P3C	Sogefoot Aubange - Cosnes et Romain B	24/10/2014	23/10/2014 à 20h00
15	11096	P1	Differdange Players - Action 22 Tenneville A	07/11/2014	Salle 4048 à 22h00
15	32094	P3B	Meix-le-Tige A - VT Virton A	07/11/2014	05/11/2014 à 21h00
17	11055	P1	Samba Seven Niederkorn - MF Habay A	21/11/2014	Salle 4048 à 22h00
18	11106	P1	Samba Seven Niederkorn - Arafoot Arlon	28/11/2014	Salle 4048 à 22h00
19	11116	P1	Differdange Players - MF Habay A	05/12/2004	Salle 4048 à 22h00
20	11125	P1	Samba Seven Niederkorn - Flo D'Ja Orval A	12/12/2014	Salle 4048 à 22h00
28	11186	P1	Differdange Players - Flo D'Ja Orval A	06/02/2015	Salle 4048 à 22h00
29	32153	P3B	MFC Avioth - Flo D'Ja Orval B	13/02/2015	21h00
30	33213	P3C	Cosnes et Romain B - Sogefoot Aubange	19/02/2014	20/02/2015 à 21h00
31	11195	P1	Samba Seven Nierderkorn - Real Luxembourg	27/02/2015	Salle 4048 à 22h00
33	33234	P3C	Cosnes et Romain B - NLP Halanzy	12/03/2015	04/06/2014 à 20h00
34	11226	P1	Samba Seven Niederkorn - Gunners Musson	20/03/2015	Salle 4048 à 22h00
35	11216	P1	Differdange Players - USB Longwy	27/03/2015	Salle 4048 à 22h00
39	11257	P1	Differdange Players - Real Luxembourg	24/04/2015	Salle 4048 à 22h00
40	33306	P3C	Gruefwiss Leudelange B - Sogefoot Aubange	01/05/2015	12/09/2014 à 21h00

Semaine n°6 - DU 01/09 au 07/09/2014)

3e Provinciale C

Musson UTD B	LBA Halanzy C	1 - 10
Int Chevigny C	FCF Aubange	5 - 0 FF
Les Phoenix B	FS Messancy	2 - 12
Cosne/Romain B	NLP Halanzy	10 - 2
VT Virton B	Sog Aubange	2 - 7
G Leudelange B	RC Aubange	7 - 3

Le classement au 05/09/2014

3e Provinciale C

1	FS Messancy	1	1	0	0	12-2	2
2	LBA Halanzy C	1	1	0	0	10-1	2
3	Cosne/Romain B	1	1	0	0	10-2	2
4	Sog Aubange	1	1	0	0	7-2	2
5	Int Chevigny C	1	1	0	0	5-0	2
6	G Leudelange B	1	1	0	0	7-3	2
7	RC Aubange	1	0	1	0	3-7	0
8	VT Virton B	1	0	1	0	2-7	0
9	FCF Aubange	1	0	1	0	0-5	0

10	NLP Halanzy	1	0	1	0	2-10	0
11	Musson UTD B	1	0	1	0	1-10	0
12	Les Phoenix B	1	0	1	0	2-12	0

13	AS Athus B	0	0	0	0	0-0	0
14	Al Turpange	0	0	0	0	0-0	0
15	Bosame/Lexy	0	0	0	0	0-0	0

AU CALENDRIER

Semaine n°7 (du 08/09 au 14/09/2014)

1re Provinciale

11011	ME	10-09-14	2100	4025	R Luxembourg	USB Longwy A	Mandy
11012	VE	12-09-14	1930	4003	Arafoot Arlon	MF Etalle A	Steffen
11013	VE	12-09-14	1945	4039	Gun Musson A	FlodJa Orval A	Leonard Ch
11014	VE	12-09-14	2000	4025	U Hondelange A	PL Differdange	Léonard D
11015	VE	12-09-14	2130	4035	S Niederkorn	FC Messancy	Charbaut
11016	VE	12-09-14	2200	4028	Lunch Bastogne	MFC Ochamps A	Fumal
11017	VE	12-09-14	2200	4012	MF Habay A	A Tenneville A	Senepart

2e Provinciale A

21011	LU	08-09-14	2000	4001	Areler Arlon C	MFER Athus A	Pierson
21012	ME	10-09-14	2000	4025	AS Athus A	Gun Musson B	Charles
21013	JE	11-09-14	2100	4005	Fut Pétange	Tourist Vance	Rossignon
21014	VE	12-09-14	1900	4043	G Leudelage A	Ste-Marie 87 B	Mandy
21015	VE	12-09-14	2100	4025	U Hondelange B	Has Messancy	Léonard D
21016	VE	12-09-14	2130	4008	Branc Berchiwé	MF Etalle B	Steffen
21017	VE	12-09-14	2200	4005	LBA Halanzy A	Cosne/Romain A	Willot

2e Provinciale B

22011	ME	10-09-14	2100	4001	Union Arlon B	MF Habay B	Crochet E
22012	ME	10-09-14	2200	4001	Les Phoenix A	IQ Libramont	Senepart R
22015	VE	12-09-14	2000	4030	New Marche	MF Etalle C	Cave Ch
22013	VE	12-09-14	2000	4011	Villers/Sem A	Areler Arlon B	Pierson
22014	VE	12-09-14	2000	4014	BJ Libramont B	MF Daverdisse	Bernard
22016	VE	12-09-14	2130	4032	UFA Hotton A	C Neufchâteau	Cave Ch
22017	VE	12-09-14	2215	4047	Bat Tintigny	MB St Hubert	Charles

3e Provinciale A

31011	VE	12-09-14	1900	4014	BJ Libramont C	MFC Laneuville	Theys
31012	VE	12-09-14	2000	4044	Celtic Erezée	TCH Carlsbourg	Ereddia
31013	VE	12-09-14	2030	4042	MT Martelange	L Houffalize A	Charles
31015	VE	12-09-14	2100	4013	Int Chevigny A	UFA Hotton B	Bernard
31014	VE	12-09-14	2100	4026	KSC Nassogne	MFC Ochamps B	Bertrand
31016	VE	12-09-14	2200	4036	MF St Hubert	Squad La Roche	Alexandre

3e Provinciale B

32011	LU	08-09-14	1900	4046	Musson UTD A	Meix-le-Tige A	Godfrind
32012	VE	12-09-14	2000	4013	Int Chevigny B	VT Virton A	Theys
32015	VE	12-09-14	2100	4002	MFRC Arlon B	Ste-Marie 87 C	Collart
32014	VE	12-09-14	2100	4005	LBA Halanzy B	FlodJa Orval B	Willot
32016	VE	12-09-14	2100	4011	Villers/Sem B	MFC Ochamps C	Pierson
32017	VE	12-09-14	2100	4009	LG St-Léger	Vega Etalle	Léonard Jo

3e Provinciale C

33011	LU	08-09-14	2000	4046	Musson UTD B	FCF Aubange	Godfrind
33012	MA	09-09-14	2030	4005	AS Athus B	Les Phoenix B	Collart
33015	VE	12-09-14	1930	4031	RC Aubange	NLP Halanzy	Collart
33016	VE	12-09-14	2000	4005	LBA Halanzy C	Cosne/Romain B	Alexandre
33306	VE	12-09-14	2100	4043	G Leudelage B	Sog Aubange	Mandy

Semaine n°8 (du 15/09 au 21/09/2014)

1re Provinciale

11021	VE	19-09-14	2000	4025	FC Messancy	U Hondelange A	Willot S
11024	VE	19-09-14	2100	4025	USB Longwy A	S Niederkorn	Steffen D
11023	VE	19-09-14	2100	4020	FlodJa Orval A	Arafoot Arlon	Pirilot R
11025	VE	19-09-14	2115	4034	MFC Ochamps A	MF Habay A	Cave Ch
11027	VE	19-09-14	2130	4035	PL Differdange	Gun Musson A	Charbaut F
11026	VE	19-09-14	2130	4011	MF Etalle A	Lunch Bastogne	Bernard G

2e Provinciale A

21021	ME	17-09-14	2100	4025	Has Messancy	LBA Halanzy A	Steffen D
21022	JE	18-09-14	2100	4046	Cosne/Romain A	Branc Berchiwé	Fontaine JM
21023	VE	19-09-14	1945	4039	Gun Musson B	Fut Pétange	Mandy M
21024	VE	19-09-14	2000	4005	MFER Athus A	AS Athus A	Mathias S
21025	VE	19-09-14	2010	4033	Ste-Marie 87 B	Areler Arlon C	Leonard D
21026	VE	19-09-14	2030	4011	MF Etalle B	G Leudelange A	Leonard Ch
21027	VE	19-09-14	2100	4031	Tourist Vance	U Hondelange B	Pierson R

2e Provinciale B

22021	VE	19-09-14	1930	4011	MF Etalle C	Union Arlon B	Bernard G
22022	VE	19-09-14	2000	4022	IQ Libramont	New Marche	Rossignon M
22026	VE	19-09-14	2100	4036	MB St Hubert	Les Phoenix A	Bertrand M
22025	VE	19-09-14	2100	4018	MF Daverdisse	Villers/Sem A	Noel R
22024	VE	19-09-14	2100	4001	Areler Arlon B	UFA Hotton A	Senepart R
22027	VE	19-09-14	2215	4015	C Neufchâteau	Bat Tintigny	Fontaine JM

3e Provinciale A

31022	VE	19-09-14	2015	4034	MFC Ochamps B	BJ Libramont C	Fontaine JM
31023	VE	19-09-14	2030	4027	L Houffalize A	KSC Nassogne	Theys C
31024	VE	19-09-14	2100	4017	TCH Carlsbourg	MT Martelange	Alexandre Ph
31026	VE	19-09-14	2130	4032	UFA Hotton B	Celtic Erezée	Charles JM
31027	VE	19-09-14	2200	4024	Squad La Roche	Int Cheigny A	Eredia P

3e Provinciale B

32021	JE	18-09-14	2105	4011	Vega Etalle	LBA Halanzy B	Fumal P
32022	VE	19-09-14	2100	4009	Meix-le-Tige A	LG St-Léger	Leonard Jo
32023	VE	19-09-14	2110	4033	Ste-Marie 87 C	Villers/Sem B	Leonard D
32024	VE	19-09-14	2115	4008	VT Virton A	Musson UTD A	Mandy M
32025	VE	19-09-14	2130	4027	L Houffalize B	MFRC Arlon B	Theys C
32026	VE	19-09-14	2200	4020	FlodJa Orval B	MFC Avioth	Pirlot R
32027	VE	19-09-14	2215	4024	MFC Ochamps C	Int Cheigny B	Cave Ch

3e Provinciale C

33022	ME	17-09-14	2000	4031	NLP Halanzy	FCF Aubange	Charbaut F
33021	ME	17-09-14	2000	4025	FS Messancy	AS Athus B	Steffen D
33023	ME	17-09-14	2200	4001	Les Phoenix B	LBA Halanzy C	Rossignon M
33024	JE	18-09-14	2000	4046	Cosne/Romain B	Musson UTD B	Fontaine JM
33025	VE	19-09-14	1930	4031	RC Aubange	Int Cheigny C	Pierson R
33028	VE	19-09-14	2100	4005	Sog Aubange	Bosame/Lexy	Mathias S
33027	VE	19-09-14	2100	4043	G Leudelange B	Al Turpange	Collart D

Semaine n°9 (du 22/09 au 28/09/2014)**1re Provinciale**

11031	ME	24-09-14	2100	4025	R Luxembourg	MFC Ochamps A	
11032	VE	26-09-14	1930	4003	Arafoot Arlon	PL Differdange	
11033	VE	26-09-14	1945	4039	Gun Musson A	FC Messancy	
11034	VE	26-09-14	2000	4025	U Hondelange A	USB Longwy A	
11035	VE	26-09-14	2130	4035	S Nieder Korn	A Tenneville A	
11036	VE	26-09-14	2130	4011	MF Etalle A	FlodJa Orval A	
11037	VE	26-09-14	2200	4028	Lunch Bastogne	MF Habay A	

2e Provinciale A

21031	ME	24-09-14	2000	4025	AS Athus A	Ste-Marie 87 B	
21032	JE	25-09-14	2100	4005	Fut Pétange	MFER Athus A	
21033	VE	26-09-14	1900	4043	G Leudelange A	Areler Arlon C	
21034	VE	26-09-14	2030	4011	MF Etalle B	Cosne/Romain A	
21035	VE	26-09-14	2100	4025	U Hondelange B	Gun Musson B	
21036	VE	26-09-14	2130	4008	Branc Berchiwé	Has Messancy	
21037	VE	26-09-14	2200	4005	LBA Halanzy A	Tourist Vance	

2e Provinciale B

22034	VE		2000	4011	Villers/Sem A	MF Habay B	
22031	ME	24-09-14	2100	4001	Union Arlon B	BJ Libramont B	
22032	ME	24-09-14	2200	4001	Les Phoenix A	C Neufchâteau	
22033	VE	26-09-14	1930	4011	MF Etalle C	IQ Libramont	
22035	VE	26-09-14	2000	4030	New Marche	MB St Hubert	

22036	VE	26-09-14	2130	4032	UFA Hotton A	MF Daverdisse
22037	VE	26-09-14	2215	4047	Bat Tintigny	Areler Arlon B
3e Provinciale A						
31031	VE	26-09-14	2000	4044	Celtic Erezée	Squad La Roche
31032	VE	26-09-14	2030	4027	L Houffalize A	TCH Carlsbourg
31033	VE	26-09-14	2030	4042	MT Martelange	UFA Hotton B
31034	VE	26-09-14	2100	4026	KSC Nassogne	BJ Libramont C
31036	VE	26-09-14	2200	4036	MF St Hubert	MFC Laneuville
3e Provinciale B						
32031	LU	22-09-14	1900	4046	Musson UTD A	MFC Ochamps C
32034	VE	26-09-14	2100	4005	LBA Halanzy B	Meix-le-Tige A
32035	VE	26-09-14	2100	4002	MFRC Arlon B	Villers/Sem B
32036	VE	26-09-14	2100	4009	LG St-Léger	VT Virton A
32037	VE	26-09-14	2130	4027	L Houffalize B	FlodJa Orval B
3e Provinciale C						
33031	LU	22-09-14	2000	4046	Musson UTD B	NLP Halanzy
33032	MA	23-09-14	2030	4005	AS Athus B	Sog Aubange
33034	ME	24-09-14	1930	4031	FCF Aubange	G Leudelage B
33036	ME	24-09-14	2000	4022	Int Cheigny C	Cosne/Romain B
33033	ME	24-09-14	2200	4039	Bosame/Lexy	RC Aubange
33035	VE	26-09-14	2000	4005	LBA Halanzy C	FS Messancy
33037	VE	26-09-14	2100	4031	Al Turpange	VT Virton B

Semaine n°10 (du 29/09 au 05/10/2014)

1re Provinciale

11041	VE	03-10-14	2000	4025	FC Messancy	Arafoot Arlon
11044	VE	03-10-14	2100	4025	USB Longwy A	Gun Musson A
11043	VE	03-10-14	2100	4020	FlodJa Orval A	Lunch Bastogne
11045	VE	03-10-14	2115	4034	MFC Ochamps A	S Niederkorn
11046	VE	03-10-14	2200	4048	PL Differdange	MF Etalle A
11042	VE	03-10-14	2200	4050	A Tenneville A	U Hondelage A
11047	VE	03-10-14	2200	4012	MF Habay A	R Luxembourg

2e Provinciale A

21041	LU	29-09-14	2000	4001	Areler Arlon C	AS Athus A
21042	ME	01-10-14	2100	4025	Has Messancy	MF Etalle B
21043	JE	02-10-14	2100	4046	Cosne/Romain A	G Leudelage A
21045	VE	03-10-14	2000	4005	MFER Athus A	U Hondelage B
21046	VE	03-10-14	2010	4033	Ste-Marie 87 B	Fut Pétange
21047	VE	03-10-14	2100	4031	Tourist Vance	Branc Berchiwé

2e Provinciale B

22042	VE	03-10-14	2000	4014	BJ Libramont B	Villers/Sem A
22041	VE	03-10-14	2000	4022	IQ Libramont	Union Arlon B
22043	VE	03-10-14	2045	4012	MF Habay B	UFA Hotton A
22045	VE	03-10-14	2100	4018	MF Daverdisse	Bat Tintigny
22044	VE	03-10-14	2100	4001	Areler Arlon B	Les Phoenix A
22046	VE	03-10-14	2100	4036	MB St Hubert	MF Etalle C
22047	VE	03-10-14	2215	4015	C Neufchâteau	New Marche

3e Provinciale A

31042	VE	03-10-14	2000	4050	MFC Laneuville	Int Cheigny A
31043	VE	03-10-14	2015	4034	MFC Ochamps B	MF St Hubert
31045	VE	03-10-14	2100	4050	A Tenneville B	Celtic Erezée
31044	VE	03-10-14	2100	4017	TCH Carlsbourg	KSC Nassogne
31046	VE	03-10-14	2130	4032	UFA Hotton B	L Houffalize A
31047	VE	03-10-14	2200	4024	Squad La Roche	MT Martelange

3e Provinciale B

32041	JE	02-10-14	2105	4011	Vega Etalle	L Houffalize B
32043	VE	03-10-14	2100	4011	Villers/Sem B	Int Cheigny B
32042	VE	03-10-14	2100	4009	Meix-le-Tige A	MFC Avioth
32044	VE	03-10-14	2110	4033	Ste-Marie 87 C	Musson UTD A
32045	VE	03-10-14	2115	4008	VT Virton A	LBA Halanzy B
32046	VE	03-10-14	2200	4020	FlodJa Orval B	MFRC Arlon B

32047	VE	03-10-14	2215	4024	MFC Ochamps C	LG St-Léger
3e Provinciale C						
33041	ME	01-10-14	2000	4031	NLP Halanzy	Int Cheigny C
33042	ME	01-10-14	2200	4001	Les Phoenix B	Al Turpange
33043	JE	02-10-14	2000	4046	Cosne/Romain B	Bosame/Lexy
33044	VE	03-10-14	1930	4031	RC Aubange	AS Athus B
33045	VE	03-10-14	2000	4008	VT Virton B	FCF Aubange
33046	VE	03-10-14	2100	4043	G Leudelange B	Musson UTD B
33047	VE	03-10-14	2100	4005	Sog Aubange	FS Messancy

ethias

CARTES D'IDENTIFICATION EN VIGUEUR AU 01/08/2014 À LA L.F.F.S.

Ligue Francophone de Football en Salle
Quai du Roi Albert 72, 4020 Liège - Téléphone: 04/341 41 94

Licence de coach Valable jusqu'au 31/07/2015

DUPONT Madeleine

Né le 01/01/1990
Numéro de licence: 123456
Club: FC Zhout-Si-Plou
Numéro de matricule: 0001

   

Ligue Francophone de Football en Salle
Quai du Roi Albert 72, 4020 Liège - Téléphone: 04/341 41 94

Laissez-passer fédéral

DUPONT Marie

Né le 01/01/1900
N° de licence: 123456
Fonction: Membre de la Commission Sportive Provinciale

Valable jusqu'au 31/07/2016

Les organisateurs sont invités à accorder au titulaire toutes facilités compatibles avec les exigences d'une bonne organisation

 

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT JEUNES 2014/2015
PROVINCE DE LUXEMBOURG**

NOM DU CLUB:

MATRICULE:

Nom:

Prénom:

Adresse (rue, n°):

Code postal:

Localité:

Tél (privé):

Fax (privé):

GSM:

Tél (travail):

Fax (travail):

Email (privé):

Salle de:

<i>CATEGORIE</i>	<i>JOUR</i>	<i>HEURE</i>	<i>COULEUR VAREUSE</i>	<i>COULEUR SHORT</i>

Remarques éventuelles:

Nom et signature du C.Q.:

A renvoyer pour le **1^{er} octobre 2014** au secrétariat de la Commission Provinciale des Jeunes:

Freddy MERLOT

Avenue Numa Ensich Tesch, 22 à 6700 Arlon

☎: 0496/25 81 53 - E-mail: freddy.merlot@voo.be

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT VÉTÉRANS 2014/2015 PROVINCE DE LUXEMBOURG

NOM DU CLUB:

MATRICULE:

Nom:

Prénom:

Adresse (rue, n°):

Code postal:

Localité:

Tél (privé):

Fax (privé):

GSM:

Tél (travail):

Fax (travail):

Email (privé):

Salle de:

<i>CATEGORIE</i>	<i>JOUR</i>	<i>HEURE</i>	<i>COULEUR VAREUSE</i>	<i>COULEUR SHORT</i>

Remarques éventuelles:

Nom et signature du C.Q.:

A renvoyer pour le **1^{er} octobre 2014** au secrétariat provincial:

Robert FORTHOMME

Chemin de la Hart, 21 à 6700 BONNERT

+ Répondeur: 063/23 49 04 - E-mail: robert.forthomme@skynet.be

AMENDES ET REDEVANCES

Article 48 - Absence à l'assemblée générale - 100,00 €	
Semaine 46 (2013-2014)	1928 (100,00) - 3003 (100,00) - 3707 (100,00) - 3708 (100,00) - 3800 (100,00) - 4199 (100,00) - 4210 (100,00) - 4478 (100,00) - 4579 (100,00) - 4586 (100,00) - 4652 (100,00) - 4708 (100,00) - 4924 (100,00) - 5141 (100,00) - 5249 (100,00) - 5275 (100,00) - 5316 (100,00) - 5555 (100,00) - 5556 (100,00) - 5710 (100,00) - 5720 (100,00) - 5831 (100,00) - 5851 (100,00) - 5870 (100,00) - 5871 (100,00) - 5938 (100,00)

Article 140 - Changement de dénomination du club - 12,50 €	
Semaine 5	2423 (12,50) - 3224 (12,50)

Article 151 - Fusion de deux ou plusieurs clubs - 25,00 €	
Semaine 5	3270 (25,00)

Article 181.5 - Forfait général - 125,00 €	
Semaine 5	1928C (125,00) - 3475 (125,00)

Article 184.3 - Match décalé - 10,00 €	
Semaine 5	4749 (10,00) - 1137C (10,00) - 6002 (10,00)

Changement de couleurs (Lois du jeu) - 7,50 €	
Semaine 5	4152 (7,50)

Affranchissements (Divers)	
Semaine 5	4434 (1,86)

Fournitures - Achat de feuilles de match 7,50 €/bloc envoyé - 5,00 €/bloc retiré	
Semaine 5	5938 (5,00) - 5544 (10,00) - 2375 (5,00) - 5564 (7,50) - 4401 (7,50) - 4749 (7,50)

PROCÈS-VERBAUX

Assemblée Générale provinciale Bastogne, 14/06/2014

Siègent au bureau: MM. Merlot, Mostade, Paquet, Darge, Minne, Bodeux, Forthomme (CEP), Lejeune (représentant CPA), Gérard (représentant CAP)
Vérification des pouvoirs

Invité: Jean-Marie Payot (ancien arbitre)

1. Vérification des pouvoirs des délégués

Les clubs suivants sont présents: 1137, 1141, 1236, 1287, 1476, 1508, 2018, 2056, 2278, 2304, 2374, 2423, 2593, 2748, 3270, 3334, 3475, 3799, 4029, 4152, 4275, 4401, 4434, 4585, 4745, 4749, 4785, 4807, 4945, 5111, 5252, 5542, 5544, 5564

Les clubs suivants sont absents: 1928 MF Habay, 3003 MF Club Chairière, 3707 MFC Ochamps, 3708 MF Wellington Wellin, 3800 Udinese Bastogne, 4199 New Marche, 4210 Boca Junior Libramont, 4478 MFC Laneuville, 4579 IQ Nited Libramont, 4586 Master Boys Saint-Hubert, 4652 MF Inter Arlon, 4708 Vega Etalle, 4924 Cocoloco Futsal Arlon, 5141 USB Longwy Futsal, 5249 Brancardiers Berchiwé, 5275 Players Sud Differdange, 5316 Standard Marche, 5555 Alliance Turpange, 5556 MFC Nassogne, 5710 Futsal Messancy, 5720 Real Luxembourg, 5831 UFA Hotton, 5851 BAT 81 Tintigny, 5870 Boys Garnich, 5871 Celtic Futsal Erezée, 5938 FSCVR Cosnes et Romain
Trente-cinq clubs sont valablement représentés. La majorité absolue est, par conséquent, de 18

M. Merlot, président du C.E.P., dirige la réunion qu'il ouvre à 10h16.

2. Accueil et ouverture de l'assemblée générale par le président, M. Merlot

Le président invite l'assemblée à se lever et respecter une minute de silence en mémoire de MM François Danneels (CQ du MFC Nassogne) et Marcel Goosse (bénévole du MF Etalle).

Le président salue et remercie ensuite M. Pascal Degée (membre du C.A. de la L.F.F.S), MM. les membres des différentes instances provinciales, les CQ et autres responsables de clubs présents ainsi que M. Bruno Sosson, le webmaster du site officiel de la province.

Il regrette le peu de clubs présents à cette assemblée, seulement 35 sur les 61 que compte notre province et ensuite, on viendra encore se plaindre que la compétition coûte cher.

Il conseille à tous de s'efforcer de lire au moins une fois les trois règlements qui régissent notre sport: les règles du jeu, le règlement provincial et le règlement organique de la L.F.F.S.

3. Rapport du comité exécutif provincial par le secrétaire provincial, M. Forthomme

Le secrétaire provincial revient sur le pourquoi de la mise sous tutelle de la province et le « renouveau » depuis l'A.G. du 24 août 2013. Tout n'est pas encore parfait mais le C.E.P. s'efforce de corriger ses erreurs et ça ne se passe pas si mal que ça. N'oublions jamais que toutes ces personnes qui travaillent au profit des clubs le font tout à fait bénévolement. Il rappelle également, et regrette, que les clubs ne respectent pas le règlement provincial pour lequel ils ont voté en nombre lors de la dernière A.G. du 24 août 2013. Il met en exergue le trop grand nombre de cartons jaunes distribués (217) et de matchs déclarés forfaits de par l'attitude désinvolte de nombreux joueurs. Pourquoi toujours faire passer le futsal après tout ?

Il fait ensuite le tour des séries de la division deux nationale jusqu'à la 3ème provinciale.

Le président, M. Merlot, remet ensuite les coupes et diplômes aux champions dans les différentes catégories:

- P1: Sainte-Marie 87
- P2A: Samba Seven Nierderkorn B
- P2B: MF Etalle C
- P3A: UFA Hotton
- P3B: Les Touristes Vance
- P3C: Cosnes et Romain A
- P3D: LBA Halanzy C
- Vainqueur de la coupe des équipes A: Sainte-Marie 87
- Vainqueur de la coupe des équipes réserves: MF Etalle C
- Vétérans: Reds Messancy
- Scolaires: Flo D'Ja Orval 3
- Cadets: MF Etalle
- Minimes: Reds Messancy
- Préminimes: LBA Halanzy

Diablotins: MF Union Arlon
Equipes qui participeront à la coupe de Belgique:
US Hondelange, Real Luxembourg et Gunners
Musson

Clubs non réinscrits:

3270 Reds Messancy (matricule repris)
3708 MF Wellington Wellin
3800 Udinese Bastogne
4652 MF Inter Arlon
4924 Cocoloco Futsal Arlon
5316 Standard Marche
5556 MFC Nassogne

5870 Boys Garnich

Changement de dénomination:

2423 AS Pétange devient FS Pétange
3224 The New Neufchâteau devient The Cube
Neufchâteau
3270 Reds Messancy devient Differdange Players
sud

Nouveaux clubs pour la saison 2014/2015:

5965 NLP Halanzay
5976 FCF Aubange
5977 Le Gaumais Saint-Léger
5978 Bosame Lexy
5979 RC Aubange
6002 MFC Avioth
6003 KS Celtic Nassogne
Martel Team Martelange

4. Rapport des différentes commissions

4.1 C.S.P. (par le président, M. Minne)

M. Minne présente les résultats de la sélection « Espoirs » dont il est le responsable, en détaillant les résultats des deux journées de championnat ainsi que la compétition inter-Ligue du 1er mai 2014 à Heist-op-den-Berg. Il insiste auprès des clubs pour que ceux-ci fournissent leurs meilleurs éléments âgés de 15 à 21 ans. Il expose ensuite les différents cas de discipline traités durant la saison en commençant par remercier les membres de cette commission.

La C.S.P a siégé 7 fois cette saison et traité 35 dossiers disciplinaires reprenant 44 cas et 7 dossiers administratifs. Il déplore le fait d'avoir d'ailleurs traité 9 cas graves ce qui est inadmissible pour un sport comme le futsal.

4.2 C.P.A. (par le vice-président, M. Lejeune)

« Tout d'abord la commission vous remercie de l'accueil réservé aux arbitres durant la défunte saison.

En début de saison la commission était représentée ; comme la saison dernière, par le seul Didier Feyt et son épouse au secrétariat.

Seule différence: 3 candidats venaient se présenter afin de compléter celle-ci. Ainsi après les nominations, examens et tests en vigueur Messieurs Mostade, Moreau et Lejeune venaient respectivement gonfler la commission et celle-ci était complète en novembre. Toujours sous tutelle de la CCAL ; dont un représentant fut présent à chaque réunion, nous allions nous atteler à redynamiser le corps arbitral qui en avait bien besoin. En plus des nouvelles recrues de septembre et de janvier-février, d'autres arbitres prometteurs étaient pris en formation continue. Et il en allait de même pour certains qui par manque de moyens humains n'avaient dans le passé pas su avoir une formation approfondie ce qui se ressentait par des lacunes trop évidentes sur le terrain.

Le corps arbitral compte donc 28 siffleurs en province et 4 en national dont l'un d'eux vient de temps en temps dépanner en semaine en province. Nous pouvons aussi être fier que le candidat national,

M. Godfrind ait réussi les épreuves théoriques et pratiques et donc nous représentera à l'échelon supérieur la saison prochaine.

D'un autre côté, M. Clesse, qui atteindra bientôt l'âge respectable de 72 ans, a décidé de tirer sa révérence. Nous lui adressons déjà les plus vifs remerciements pour les longues années passées au sein du corps arbitral.

Autres personnes qui vont quitter le paysage provincial: Didier Feyt, le président et son épouse de secrétaire qui s'en vont retourner vivre dans le Hainaut occidental d'où Carole est issue.

Il va de soi que ceux-ci restent disponibles pour assurer une transition la plus souple possible avec leurs successeurs ».

M. Lejeune termine ensuite son allocution en remerciant M. Jean-Claude Clesse qui cesse ses activités à 72 ans tout en excusant son absence pour cause de vacances. Il met ensuite à l'honneur M. Jean-Marie Payot qui a quitté l'arbitrage il y a un an déjà mais qui n'avait pas pu être fêté à juste titre vu la situation « extraordinaire » de la province à ce moment-là ! Il le félicite chaleureusement en lui remettant un trophée ainsi qu'un cadeau.

4.3 C.A.P. (par le président, M. Gérard)

M. Gérard félicite la C.S.P. pour son excellent travail faisant que la C.A.P. n'a pas eu à se réunir une seule fois cette saison. Il insiste fortement sur le fait que la province a grand besoin de bénévoles pour compléter la C.A.P. (ainsi que les autres commissions) d'autant qu'il n'y guère de contraintes vu que la commission ne se réunit pas souvent.

5. Proposition de modifications apportées au règlement provincial

Toutes les propositions publiées dans le journal n°9 du 10/06/2014 sont acceptées à la majorité absolue, vu que seuls deux clubs (3334 Samba Seven Niederkorn et 4152 Squadra Mezzo la Roche) ont voté contre.

6. Interpellations

Aucune interpellation

7. Elections

7.1 C.E.P

Aucun mandat à pourvoir

7.2 Représentation à l'A.G. de la L.F.F.S. a.s.b.l. (6 mandats à pourvoir)

Mme Maria Timmermans, MM. Edmond Minne, Michel Paquet, Patrick Lejeune, Daniel Guillaume et Freddy Merlot sont retenus vu qu'ils sont les seuls candidats.

8. Situation financière de la province (par M. Paquet)

M. Paquet signale un montant de près de 15.000 € rien qu'en amendes infligées aux clubs provinciaux, c'est bien trop élevé. On commence déjà bien avec pas moins de 26 clubs absents à l'A.G. de ce jour ce qui fait déjà 2.600 euros qui pourraient être facilement évités. Il cite ensuite le montant total par infraction au règlement.

M. Merlot profite de l'occasion pour donner en exemple les clubs MF Habay (22 résultats non communiqués = 165,00 €) et Action 22 Tenneville (20 résultats non communiqués = 150,00 €). Les clubs se plaignent mais ne font rien pour éviter toutes ces amendes perturbant par la même occasion le travail du secrétaire provincial.

9. Représentation à l'Assemblée Générale de l'A.B.F.S.

Aucun mandat à pourvoir

En guise de clôture, M. Merlot cède la parole à M. Pascal Degée (représentant du C.A. de la L.F.F.S.) qui confirme que la province reste sous tutelle malgré les importants efforts consentis mais ne doute pas un instant que la province de Luxembourg est sur la bonne voie.

M. Merlot demande ensuite à l'A.G. s'il y a des questions en insistant d nouveau sur le fait que la province a besoin de bénévoles pour compléter ses commissions et que sans de telles personnes, il n'y aura plus de futsal en province.

Il communique ensuite le projet de répartition des séries provinciales avec 14 équipes pour la P1, la P2A, la P2B et la P3A pour 15 équipes en P3B et P3C. Il n'y aura donc plus que 3 séries en P3 au lieu de 4 précédemment. Les clubs classés en ordre utile pour monter de P3 en P2 acceptent tous cette promotion. La répartition ayant été faite sur base de l'article 42 du règlement provincial, les clubs ont jusqu'au 15 juillet 2014 prochain pour solliciter une permutation de série tout en fournissant bien entendu le nom d'un club désirant permuter.

Le secrétaire provincial étant absent du 24 juin au 13 juillet, les éventuelles demandes sont à envoyer au président provincial.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, M. Freddy Merlot, clôture l'assemblée générale à 11h45 en remerciant les clubs présents et en souhaitant de très bonnes vacances à tous.

(s.) Robert FORTHOMME, secrétaire provincial

Comité Exécutif Provincial P-V succinct de la réunion du 31/07/2014

Présents: MM. Merlot, Darge, Forthomme, Minne, Mostade (représentant de la C.P.A.), Paquet, Schoonbroodt (représentant du C.A.).

Absent: M. Bodeux.

1. Mot de bienvenue

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents, en leur souhaitant une excellente saison au cours de laquelle il faudra s'efforcer de corriger les petites erreurs de la saison précédente.

2. Ajout à l'ordre du jour

15: R.O.I. des clubs

3. Approbation du P.-V. n°10 de la réunion du

C.E.P. du 13/05/2014

P.-V. approuvé

4. Championnat provincial

4.1 Calendrier 2014-2015

Le calendrier est à l'élaboration chez Etienne Willemans et devrait sortir très prochainement.

Les clubs du MF Habay C et MF Weyler ayant jeté l'éponge avant même le début de la saison, aucun changement ne sera apporté à la composition des séries.

4.2 Championnat vétérans: date limite d'inscription des équipes

Les inscriptions seront clôturées le 01/10/2014 pour permettre un début de la compétition entre le 15/10/2014 et le 01/11/2014.

4.3 CPJ: date limite d'inscription des équipes

Les inscriptions seront clôturées le 01/10/2014 pour permettre un début de la compétition à partir du 01/11/2014.

4.4 CPJ: candidatures

La CPJ est reconduite sous sa même forme que la saison dernière et sera donc composée des membres du C.E.P., Freddy Merlot en assurant le secrétariat.

5. C.P.A.

5.1 Réunion du 10 juin 2014

Pas encore reçu et il n'y aura probablement pas de rapport de cette réunion vu la démission du président Didier Feyt.

5.2 Communication du représentant du C.E.P. auprès de la C.P.A.

Aucune communication vu la mise en place prochaine d'une toute nouvelle C.P.A.

5.3 Nomination du président de la C.P.A.

Trois candidatures pour la C.P.A. ont été reçues par recommandé chez le secrétaire provincial, à savoir celles de Messieurs Patrick Lejeune, Patrice Moreau et Christian Mostade.

Vu que seul ce dernier émet le souhait d'occuper la place de président, il est nommé à l'unanimité par les membres C.E.P. présents. Il lui est demandé de proposer au C.E.P. pour sa prochaine réunion le nom des membres qui composeront cette nouvelle C.P.A.

6. C.S.P.

6.1 Réunion du 11 juin 2014

Pris connaissance.

6.2 Nomination des membres

Messieurs Edmond Minne, Michel Paquet, Christian Legrand et Daniel Guillaume ont renoncé leur candidature dans les formes requises et sont élus à l'unanimité pour la saison à venir.

Les fonctions seront déterminées lors de la première réunion de la saison.

7. C.A.P.

7.1 Nomination des membres

Aucune candidature n'est encore rentrée à ce jour.

8. Tirage au sort de la coupe de la province

Le tirage au sort est effectué par Marcel Schoonbroodt.

Le premier tour (1/32 de finale) pour les équipes A (54 équipes dont 10 bye) se déroulera la semaine 11 alors que les 1/16 de finale tant pour les équipes A que pour les équipes B et C (30 équipes dont 2 bye) se dérouleront la semaine 16.

Huitièmes de finale = semaine 24

Quarts de finale = semaine 33

Demi-finales = semaine 41

Finale = semaine 44

9. Règlement provincial - Début de la saison 2014/2015

Le début de la saison est confirmé à la date du 1^{er} août 2014. Quelques petites corrections seront apportées à la nouvelle mouture de ce règlement provincial luxembourgeois.

En ce qui concerne les montants à fixer par le C.E.P. pour le 1^{er} août, aucune modification n'est apportée à ceux de la saison dernière SAUF:

- Article 48.2 - Arbitre occasionnel: 10,00 € au lieu de 5,00 €.

- Règles du jeu - Règle 7/Article 5: lire 10 minutes au lieu de 5 minutes.

10. Dates et lieux des réunions C.E.P.

Il n'y a pas lieu de changer d'endroit bien que le gestionnaire de la Halle aux Foires de Libramont nous a

Comité Exécutif Provincial P-V succinct de la réunion du 27/08/2014

fait savoir qu'il existait également des possibilités à cet endroit-là. Dans un premier temps, les réunions se dérouleront toujours à la cafétéria de la Porte de Trèves à Bastogne mais le président et le secrétaire provincial se rendront en début de saison à Libramont pour visiter les nouvelles installations et en profiteront pour vérifier l'homologation de la salle, mission demandée depuis belle lurette par la C.S.N. à M. Patrick Lejeune mais sans suite.

Les dates proposées jusque fin de l'année sont les suivantes: 14/10, 18/11 et 16/12. Celles-ci seront confirmées au plus vite après contact avec la cafétéria de la Porte de Trèves à Bastogne.

11. Radiation de deux clubs pour dettes: Cocoloco Arlon et Inter Arlon

Le secrétaire provincial enverra un courrier au C.A. de la L.F.F.S. afin d'entériner la radiation de ces deux clubs en forfait général avec dettes.

Le MFC Nassogne sera lui aussi proposé à la radiation car non-réinscrit pour la nouvelle saison en laissant une dette derrière lui.

12. Cas du MF Habay (sportif)

L'équipe du MF Habay C (P3A) renonce à débiter le championnat et se voit infliger l'amende de forfait (125,00 €) pour laquelle le président provincial se renseignera de la raison auprès du président de la L.F.F.S. Il en est de même pour le MF Weyler (P3B).

13. Paiement avance des clubs pour le 31 juillet 2014

Une situation financière sera demandée au trésorier de la L.F.F.S. et une mise en demeure sera envoyée aux clubs retardataires.

Pour ce qui est de la facturation, il est demandé au secrétaire provincial de ne plus envoyer hebdomadairement le tableau des amendes. Le trésorier de la L.F.F.S. tiendra compte uniquement de ce qui sera publié dans le journal officiel afin d'éviter des doublons.

14. Proposition d'achat groupé au profit des clubs (exemple: ballons, chasubles, etc....)

Le président explique son idée: sonder les clubs pour acheter du matériel à prix réduit. Il enverra un courriel aux clubs pour demander leur avis.

Concernant les chasubles et sur conseil du président du C.E.P. de la Province de Namur, M. Pascal Degée, pourquoi ne pas faire comme eux et commander une chasuble par équipe (offerte par le C.E.P.) afin de pallier la nouvelle réglementation du gardien de but (Règles de Jeu - Règle 3/Article 2) ?

Le président contactera Jean-Pierre Delforge pour la faisabilité d'une telle commande au nom du C.E.P. de la province de Luxembourg.

15. Règlement d'ordre intérieur

Via le prochain journal officiel, il sera suggéré aux clubs de fournir leur R.O.I. pour éviter toute réclamation en cas de contestation en cas de désaffiliation ou de mutation.

Prochaines réunions:

Le mercredi 27 août 2014 à 19h45 à la Spetz (réunion succincte - composition de la nouvelle C.P.A.).

Le mardi 9 septembre 2014 à 19h45 à Bastogne.

L'ordre du jour étant terminé, le président, Monsieur Freddy Merlot, lève la séance à 22h30.

(s.) Robert FORTHOMME, secrétaire provincial

Présents: MM. Merlot, Darge, Forthomme, Minne, Mostade (représentant de la C.P.A.), Paquet, Schoonbroodt (représentant du C.A.).

1. Mot de bienvenue

Le président ouvre la séance en rappelant aux membres de respecter les points à l'ordre du jour et éviter d'entamer des conversations inutiles qui n'ont rien à voir avec la réunion.

2. Ajouts à l'ordre du jour

7: Autorisation de tournoi

8: Journée sportive des communes du

27 septembre 2014

9: Distribution des chasubles

3. Approbation du P.-V. de la réunion du C.E.P. du 31/07/2014

Point 6.2: lire « ... sont nommés pour 3 ans ; ... » au lieu de « ... élus à l'unanimité pour la saison à venir ... »

4. Championnat provincial

4.1 Calendrier 2014-2015

Le calendrier a été distribué, il y a déjà de nombreux changements.

4.2 Nouveaux clubs (8)

5965 NLP Halanzy

5976 FCF Aubange

5977 Le Gaumais Saint-Léger

5978 Bosame Lexy

5979 RC Aubange

6002 MFC Avioth

6003 KS Celtic Nassogne

6012 Maartel Team Martelange

4.3 Clubs démissionnaires

3708 MF Wellington

3809 Udinese Bastogne

5316 Standard Marche

5870 58 Boys Garnich 2

4.4 Changement de dénomination des clubs

3224 The New Neufchâteau devient The Cube Neufchâteau

3270 Reds Messancy devient Differdange Players

4.5 Nombre de clubs et nombre d'équipes

Clubs: 61

Équipes: 90

5. C.P.A.

5.1 Proposition par le président CPA des membres de sa commission pour nomination

M. Mostade présente MM. Patrice Moreau (MF Union Arlon - 773137), Daniel Cornet (UFA Hotton - 815746) et Rui Manuel Luis (MFC Ochamps - 815711) comme membres de la C.P.A. ainsi que Mme Nelly Dufour (MF Daverdisse - 815686) comme secrétaire hors cadre.

Le C.E.P. nomme les trois membres pour 3 ans.

5.2 Proposition de deux nouveaux membres à la C.C.A.L.

Le C.E.P. proposera au C.A. de nommer à la C.C.A.L. Messieurs Christian Mostade et Daniel Cornet.

5.3 Désignation du représentant C.E.P. auprès de la C.P.A.

M. Freddy Merlot sera le représentant du C.E.P. auprès de la C.P.A.

5.4 Transfert de l'arbitre Louis Huygens de la province de Luxembourg vers la province de Namur

Le C.E.P. marque son accord pour que M. Louis Huygens rejoigne la province de Namur.

6. Situation financière des clubs

La situation est excellente, tous les clubs étant en ordre de paiement de la première tranche.

Après plusieurs contacts avec le trésorier de la L.F.F.S., le président du C.E.P. insiste pour revoir le système en cours actuellement. Les clubs seront avertis en temps utile que les modalités de paiement pour la saison 2015/2016 changeront: les clubs devront s'acquitter de l'entièreté des frais d'inscription avant le début du championnat. Ils recevraient ensuite une facture uniquement si leur compte présente un débit supérieur à 100,00 € (amendes diverses, licences supplémentaires, etc.). Il sera recommandé également aux clubs de payer le montant exact des factures qu'ils recevront. Des explications seront données via le journal officiel pour ne pas prendre les clubs au dépourvu.

7. Tournoi

Le C.E.P. autorise les tournois de The Cube Neufchâteau le 16 août 2014 et celui du Gaumais Saint-Léger le 5 septembre 2014.

8. Journée sportive des communes (à Arlon, le 27 septembre 2014)

M. André Van Esch est le coordinateur pour tout ce qui touche au tournoi de mini-foot ce jour-là et aimerait disposer de 3-4 personnes pour lui donner un coup de main.

M. Edmond Minne a déjà donné son accord, M. Christian Mostade sera également présent. Les autres doivent voir d'ici-là ou sont déjà occupés par d'autres tâches ce jour-là.

9. Distribution des chasubles

Le C.E.P. a, via le président de la L.F.F.S., acheté 100 chasubles au profit des clubs afin de se conformer aux règles de jeu - Règle 3 / Article 2. Celles-ci seront distribuées aussi vite que possible via deux points de retrait, à savoir chez M. Freddy Merlot pour toutes les

équipes situées dans le Sud de la province et chez M. Christian Mostade pour les autres.

Les clubs seront avertis de l'endroit où ils doivent se présenter pour retirer la chasuble ;

les membres en mission pourront également remettre celles-ci lors de leur passage dans les salles.

Prochaine réunion:

le mardi 9 septembre 2014 à 19h45 à Bastogne.

L'ordre du jour étant terminé, le président, Monsieur Freddy Merlot, lève la séance à 21h40.

(s.) Robert FORTHOMME, secrétaire provincial

Commission Sportive Provinciale P-V de la réunion du 27/08/2014

Présents: MM. Minne, Legrand et Paquet.

Absent excusé: M. Guillaume.

M. Minne, président, ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. Constitution du bureau

A l'unanimité des membres présents:

- M. Minne est nommé président.
- M. Legrand est nommé vice-président.
- M. Paquet est nommé secrétaire.

M. Minne lève la séance à 20h45.

(s.) Michel PAQUET, secrétaire, et Edmond MINNE, président

Saison 2014/2015 - Règlements provinciaux: montants à fixer par le C.E.P. pour le 1^{er} août

30. L'inscription d'une équipe d'âge Chaque club est tenu d'inscrire au moins une équipe d'âge chaque saison. A défaut de satisfaire à cette obligation, une cotisation de solidarité, dont le montant est fixé pour le 1 ^{er} août par le C.E.P., est due.	50,00 €
31. L'affiliation d'un arbitre Tout club ayant au moins une saison sportive d'existence doit avoir un arbitre reconnu par la C.P.A. ou un arbitre-joueur affilié au plus tard le 31 décembre de chaque saison. A défaut de satisfaire à cette obligation, une amende, dont le montant est déterminé par le C.E.P. pour le 1 ^{er} août, lui est infligée.	125,00 €
47. Feuille de match b) A l'issue de la rencontre, la feuille de match est transmise, par l'arbitre, au secrétaire provincial dans les deux jours ouvrables. A cet effet, le délégué visité fournira une enveloppe dûment affranchie à l'arbitre avant le match. A défaut, une amende déterminée par le C.E.P. pour le 1 ^{er} août est infligée au club visité.	5,00 €
48.2 L'arbitre occasionnel b) Tout arbitre occasionnel, à savoir celui qui n'est pas sous la tutelle de la C.P.A., perçoit un défraiement, dont le montant est fixé par le C.E.P. pour le 1 ^{er} août.	10,00 €
50. Les cartes jaunes Deux cartes jaunes équivalent à une semaine de suspension non susceptible d'appel. Outre la perte de la rencontre sur un score de forfait lorsqu'apparaît sur une feuille de match un joueur sous le coup d'une suspension pour abus de cartes jaunes, une amende, dont le montant est déterminé par le C.E.P. pour le 1 ^{er} août, est infligée au club fautif.	25,00 €

<p>54. Le mécanisme de montées et descentes</p> <p>d) Toute équipe qui est en ordre utile pour monter en fin de championnat (le nombre étant déterminé dans le tableau ci-avant) est obligée d'accéder à la division supérieure. A défaut d'accepter de monter, elle ... est frappée d'une amende déterminée par le C.E.P. pour le 1^{er} août.</p>	125,00 €
<p>56. La coupe provinciale</p> <p>c) Si le club visité est dans l'impossibilité d'organiser le match ou s'il ne transmet pas le formulaire précité dans le délai fixé, le secrétaire provincial avertit son adversaire de la défaillance du club « premier tiré » et il a l'obligation d'organiser la rencontre dans les mêmes délais. Un dédit, déterminé par le C.E.P. pour le 1^{er} août, est porté en débit du compte du club défaillant au profit de son adversaire, ainsi chargé de l'organisation de la rencontre.</p>	10,00 €
<p>56. La coupe provinciale 56.7 La feuille de match</p> <p>Aucune rencontre ne peut débuter sans qu'une feuille de match officielle n'ait été dûment complétée. A défaut, un score de forfait est appliqué à l'équipe visitée. A l'issue de la rencontre, la feuille de match est transmise, par l'arbitre, au secrétaire provincial. A cet effet, le délégué visité fournira une enveloppe dûment affranchie à l'arbitre avant le match. A défaut, une amende déterminée par le C.E.P. pour le 1^{er} août est infligée au club visité.</p>	5,00 €
<p>57. La coupe des équipes réserves (B, C,...)</p> <p>c) Si le club visité est dans l'impossibilité d'organiser la rencontre ou s'il ne transmet pas le formulaire précité dans le délai fixé, le secrétaire provincial avertit son adversaire de la défaillance du club tiré en premier et il a l'obligation d'organiser la rencontre dans les mêmes délais. Un dédit, déterminé par le C.E.P. pour le 1^{er} août, est porté en débit du compte du club défaillant au profit de son adversaire, ainsi chargé de l'organisation de la rencontre.</p>	10,00 €
<p>57. La coupe des équipes réserves (B, C,...) 57.4 Limitation du nombre de titulaires</p> <p>Une équipe ne peut aligner que des titulaires de cette équipe, à l'exception de deux joueurs. Autrement dit, pour pouvoir jouer dans une équipe « X », il faut n'être titulaire que de cette équipe « X » et d'aucune autre en même temps ou n'être titulaire d'aucune équipe. Dans le cas où un club ne respecte pas cette disposition, ... une amende, dont le montant est fixé par le C.E.P. pour le 1^{er} août, lui est infligée.</p>	12,50 €
<p>57. La coupe des équipes réserves (B, C,...) 57.9 La feuille de match</p> <p>Aucune rencontre ne peut débuter sans qu'une feuille de match officielle n'ait été dûment complétée. A défaut, un score de forfait est appliqué à l'équipe visitée. A l'issue de la rencontre, la feuille de match est transmise, par l'arbitre, au secrétaire provincial. A cet effet, le délégué visité fournira une enveloppe dûment affranchie à l'arbitre avant le match. A défaut, une amende déterminée par le C.E.P. pour le 1^{er} août est infligée au club visité.</p>	5,00 €
<p>58. La supercoupe provinciale 58.2 La participation</p> <p>... Les clubs qualifiés pour disputer la Supercoupe sont obligés d'y prendre part. Un club qui déclare forfait est frappé d'une amende dont le montant est fixé pour le 1^{er} août par le C.E.P., doit rembourser les frais d'organisation dûment justifiés et est exclu pendant trois ans des coupes provinciale et nationale.</p>	125,00 €

Règles de jeu - Règle 7 / Article 5

<p><u>Instruction particulière</u></p> <p>En provinciale, le Comité Exécutif Provincial peut définir le temps d'attente en fonction de l'occupation des salles de sa province, sans toutefois dépasser les 10 minutes.</p>	10 minutes
--	-------------------

Règlement organique - Redevances à fixer par le C.E.P.

<p>Art. 193.6 et 194.1 - Droit de participation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnat - Coupe des équipes premières - Coupe des équipes réserves 	<p>50,00 €</p> <p>20,00 €</p> <p>20,00 €</p>
---	---



Facturation aux clubs

Il me semble ici opportun de faire une petite mise au point quant au système de facturation actuellement en vigueur en province. Jusqu'à ce jour, les clubs devaient payer la moitié des frais d'inscription en championnat pour le 31 juillet et l'autre moitié pour le 30 décembre.

A partir de la saison 2015/2016, l'entièreté des frais d'inscription sera réclamé avant de pouvoir débiter le championnat, selon des modalités qui vous seront dévoilées dans le courant de la saison.

Le système actuel est basé sur une décision provinciale et les clubs ne reçoivent pas de facture à l'occasion du paiement de la première tranche pour le 31 juillet, ce qui est quand même assez « perturbant » pour certains trésoriers.

Tous les clubs sont actuellement en ordre de paiement pour la première tranche. Ils vont donc recevoir courant septembre une facture, reprenant la totalité des frais d'inscription, qui devra être acquittée pour le 30 décembre au plus tard (date prévue du paiement de la deuxième tranche).

Petit conseil, ne traînez pas pour la régler, vous ne feriez que reporter le problème à plus tard.

Entre-temps, il sera possible que vous receviez une autre facture avec des amendes, redevances, cotisations, licences supplémentaires, etc... si votre solde présente un débit supérieur à 100,00 €. Vous devrez dès lors payer le montant exact de cette facture dans les 14 jours suivant la date d'émission (cette date étant reprise sur la facture).

Dans tous les cas, une facture de clôture (même si votre solde présente un débit inférieur à 100,00 €) pour l'année 2014 sera envoyée fin décembre pour permettre au trésorier de la L.F.F.S. de clôturer l'année civile. Il en sera de même pour le premier semestre 2015, facture uniquement si débit supérieur à 100,00 € et facture de clôture de la saison dans le courant du mois de juin.

L'argent, c'est le nerf de la guerre... Rien ne sert de le répéter mais nous voulons aller vers un système qui évite de voir des clubs mis en forfait général en seconde partie de championnat pour non-paiement des sommes dues, ce qui pourrait dans certains cas influencer le classement final de leur série.

N'inscrivez pas une seconde équipe si vous aviez déjà du mal à joindre les deux bouts avec une seule équipe et soyez bien plus vigilants, si pas sévères, avec vos membres au niveau du paiement de leur cotisation.

En cas de doute ou pour tout éclaircissement supplémentaire, n'hésitez surtout pas à me contacter; le C.E.P. est là pour vous aider et vous conseiller.

Freddy MERLOT

Clubs en instance de radiation pour dettes (Article 146 du R.O. de la LFFS)

4652 MF Inter Arlon
4924 Cocoloco Arlon
5556 MFC Nassogne

Tous les membres de ces clubs sont désaffiliés. Ils ne pourront se réaffilier à un autre club qu'après avoir payé leur quote-part de la dette.

Les membres qui figurent sur l'engagement solidaire sont, pour leur part, bloqués jusqu'à l'apurement complet de la dette du club.

Compétition 2014/2015: prix

Licences obligatoires (10): 230,00 € (Équipe A)

Frais d'arbitrage (déplacements): 320,00 € (Équipe A A, B et C)

Inscription en championnat: 50,00 € (Équipe A A, B et C)

Inscription en coupe: 20,00 € (Équipe A A, B et C)

Journal officiel (par mail): 15,00 € (Équipe A A)

Frais administratifs: 30,00 € (Équipe A A, B et C) → 50,00 € pour les clubs français et grand-ducaux

Calendrier (1 par mail): 10,00 € (Équipe A A)

Cotisation L.F.F.S.: 25,00 € (Équipe A A)

Estimation du coût d'une saison d'une saison par équipe A: 700,00 € (+ 100,00 € de caution pour tout nouveau club)

Estimation du coût d'une saison d'une saison par équipe B et C: 420,00 €

Attention: toute licence supplémentaire sera facturée 23,00 € pour un senior et 8,00 € pour un jeune.

Coupe provinciale 2014/2015

Semaine **11**, semaine **16** (1/16 de finale), semaine **24** (1/8 de finale), semaine **33** (quarts de finale), semaine **41** (demi-finales) et semaine **44** (finale)

Les matches de coupe sont prioritaires sur ceux du championnat → formulaire décalage du match de championnat à compléter et renvoyer au secrétaire provincial au plus vite.

Les clubs visités doivent utiliser le formulaire adéquat (envoyé par le secrétaire provincial) pour annoncer la date de leur match en coupe, faire remplir la partie inférieure par le club visiteur uniquement si la rencontre ne se déroule pas dans le courant de la semaine prévue (11, 16, 24, 33, 41 et 44), donc dans la quinzaine précédente ou suivante à la semaine prévue.

Réunions du CEP

Mardi 9 septembre 2014
Mardi 14 octobre 2014
Mardi 18 novembre 2014
Mardi 16 décembre 2014

La L.F.F.S.-Luxembourg recrute des arbitres

Vous aimez le football en salle,
Vous avez envie de partager votre
passion et d'assumer des
responsabilités,
Alors, osez franchir le pas et devenez
arbitre !

Si vous voulez continuer à jouer avec
votre équipe tout en entamant une
carrière d'arbitre, c'est possible.

Une session de cours pour les
nouveaux candidats sera organisée
dans le courant du mois de septembre.

Vous êtes intéressés, contactez
rapidement le président de la C.P.A. de
la Province du Luxembourg,
M. Christian Mostade au 061/21.38.74
ou au 0496/96.61.95.

Assemblée générale des arbitres 29/08/2014

Présents: Claude Guillaume (C.C.A.L.), Freddy Merlot (C.E.P.), Christian Mostade, Patrice Moreau, Nelly Nelly Dufour (C.P.A.), Philippe Alexandre, Michel Bertrand, Fabian Charbaut, Jean- Marie Charles, Denis Collart, Eddy Crochet, Christophe Delbecq, Pascal Ereddia, Pascal Fumal, Daniel Léonard, Manu Mandy, Serge Mathias, Roger Noel, Reginald Pierson, Robert Pirlot, Michel Rossignon, Constant Theys (arbitres).

Arbitres absents excusés: Gregory Bernard, Jean-Marc Fontaine, Christina Léonard, Jonathan Léonard, Bastien Pirlot, Robert Senepart, Dominique Steffen, Serge Willot.

Arbitre absent non-excusé : Pascal Eppe.

Candidate arbitre invité présente: Anouchka Léonard.

1. Mot de bienvenue du président

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

Les invités sont présentés et remerciés pour leur présence.

2. Composition de la nouvelle C.P.A.

Suite au départ de M. Didier Feyt, M. Christian Mostade a été nommé président de la C.P.A. lors de la réunion du C.E.P. du 31 juillet 2014.

Le président donne la composition de la nouvelle C.P.A.:

- Comme membres: MM. Patrice Moreau, Daniel Cornet et Rui Luis. Ces deux derniers ne sont pas présents car leur nomination doit être officialisée après réussite d'un examen théorique devant la C.C.A.L. et d'un examen pratique.

- Comme secrétaire hors cadre: Mme Nelly Dufour.

3. Les arbitres reçoivent les questions de l'examen théorique. Le président explique que leur cotation et le corrigé leur parviendront au début de semaine prochaine.

4. Le président donne quelques précisions au sujet des désignations et insiste pour que les arbitres signalent le plus rapidement possible toutes leurs indisponibilités.

Il rappelle quelques instructions importantes et il expose les modifications des lois du jeu concernant le gardien de but.

5. Le président explique qu'il a rassemblé dans les enveloppes qui vont être distribuées différents documents: lois du jeu, questions et réponses, conseils pratiques, modifications des lois du jeu (gardien de but) et documents administratifs.

Le président lève la séance à 21h45.

(s.) Nelly DUFOUR, secrétaire

Indemnités des arbitres

	Nom	Prénom	Catégorie	Indemnité
1	ALEXANDRE	Philippe	F	€ 17,00
2	BERNARD	Grégory	E1	€ 20,00
3	BERTAND	Michel	F	€ 17,00
4	CHARBAUT	Fabian	E1	€ 20,00
5	CHARLES	Jean-Marie	F	€ 17,00
6	COLLART	Denis	F	€ 17,00
7	CROCHET	Eddy	E2	€ 20,00
8	DELBECQ	Christophe	E1	€ 20,00
9	EPPE	Pascal	F	€ 17,00
10	EREDDIA	Pascal	F	€ 17,00
11	FONTAINE	Jean-Marc	E1	€ 20,00
12	FUMAL	Pascal	E1	€ 20,00
13	LEONARD	Christina	E2	€ 20,00
14	LEONARD	Daniel	E1	€ 20,00
15	LEONARD	Jonathan	F	€ 17,00
16	MANDY	Manu	F	€ 17,00
17	MATHIAS	Serge	E2	€ 20,00
18	NOEL	Roger	E1	€ 20,00
19	PIERSON	Réginald	E2	€ 20,00
20	PIRLOT	Bastien	F	€ 17,00
21	PIRLOT	Robert	E1	€ 20,00
22	ROSSIGNON	Michel	E2	€ 20,00
23	SENEPART	Robert	E2	€ 20,00
24	STEFFEN	Dominique	E1	€ 20,00
25	THEYS	Constant	E2	€ 20,00
26	WILLOT	Serge	E1	€ 20,00

LE CHAMPIONNAT NATIONAL 2014/2015

Semaine n°6 - 05/09/2014

DIVISION 1

A ST GILL WAAS	FUTSAL JETTE	3 - 8
DEAPLUSHASSELT	EL FUTS BINCHE	6 - 9
WAREMME AC	DHUY IP HANNUT	N.C.
GS BEO HOBOKEN	G P BRUXELLES	8 - 3
ZG LEUVEN	GIJ ANDERLECHT	1 - 4
ESS M VERVIERS	SELAKL THULIN	N.C.
CKB PUURS	FLAMENGO MONS	7 - 5

DIVISION 2A

DWCONST HALEN	AS 1030 SCHAERB	8 - 8
---------------	-----------------	-------

COUPE DE BELGIQUE MESSIEURS

P N CHARLEROI	TROP LEUVEN	3 - 7
GUNNERS MUSSON	BJ LIBRAMONT	8 - 4
BOUWTEAM OOST		bye
D TOOG OPVELP	RC ANDERLUES	2 - 5
CHEVO MORLANW	AMIG SCHEPDAAL	3 - 3 P 2 - 0
MG VERVIERS	M ST JEMEPPE	3 - 5
ZVC REKEM	FAGNARD COUVIN	5 - 0 FF
ACJ MONTIGNY	AJAX REBECQ	4 - 4 P 0 - 2
ESSAL VERVIERS	GT SAMBREVILLE	4 - 3
MORATX LEBBEKE		bye
AURIVERDE MONS	UN CHARLEROI	4 - 3
DWV MAZENZELE	SPORT SOIGNIES	5 - 1
PALERMO HANNUT	BS ANHEE	4 - 5
BEAUSJ SERAING	STE MARIE 87	3 - 1
FACT GR LIMAL		bye
US HONDELANGE	RACING ARLON	2 - 3
BRUXELLES NORD	BV SICILE	0 - 5 FF
ASM ETTERBEEK	FUTSAL EVERE	6 - 5
R RODA SCHILDE	MF SEILLOIS	2 - 6
TS WOMMELGEM	NAPOLI HAMME	5 - 5 P 8 - 9
REBECQ UNITED	GM MONTIGNIES	4 - 3
BEYNE ISSIMO		bye
COFELY LIEGE	BL DEV WILSELE	11 - 2
ETIHAD WAREMME		bye
SAL MECHELEN	LART BRUXELLES	4 - 7
DENDERMONDSE L	HB ZURENBORG	0 - 5 FF
OO KESSEL LO		bye
FUSION OOSTEND	ZEGE 98 ST JOB	2 - 6
AJS OUGREE	VITORIA LIEGE	7 - 6
ZVC WESTMALLE	RAPID BEERNEM	6 - 1
WELKOM SOMBEKE		bye
ESP ST GILLES	RP MORLANWELZ	0 - 5 FF
SELEX ANDERL	ABCA BERCHEM	7 - 7 P 1 - 2
COSM STAVELOT	FC INTER HUY	4 - 6
UNIROOF HAMME	ZVC BORNEM	6 - 11
INT NAMECHE 83	ONU SERAING CL	2 - 2 P 7 - 6
FLORENNES UTD	MARAC BOUSSU	7 - 7 P 5 - 4
SDI ASSE	FC WIJNEGEM	9 - 4
PSV SCHELLE	SPORTHAL TERN	1 - 11
KL STEENOKKERZ	DUV BREENDONK	0 - 5 FF
ALLEUR UTD	ARELER F ARLON	5 - 9
ISTB HERENT	TOLE ER BRAINE	5 - 0 FF
ZVK HOEGAARDEN	VISI CHARLEROI	5 - 0 FF
CSK EVERBERG	FUTSAL CHIMAY	2 - 3
R PLATE JUMET	R 79 ETTERBEEK	3 - 2
RB HAMME		bye

PURPL AUVELAIS		bye
EENDR WAREGEM	LIONS BELSELE	7 - 4
MFC GOURDINNE		bye

Les classements au 05/09/2014

DIVISION 1

1	FUTSAL JETTE	1	1	0	0	8-3	2
2	GS BEO HOBOKEN	1	1	0	0	8-3	2
3	EL FUTS BINCHE	1	1	0	0	9-6	2
4	GIJ ANDERLECHT	1	1	0	0	4-1	2
5	CKB PUURS	1	1	0	0	7-5	2
6	FLAMENGO MONS	1	0	1	0	5-7	0
7	DEAPLUSHASSELT	1	0	1	0	6-9	0
8	ZG LEUVEN	1	0	1	0	1-4	0
9	A ST GILL WAAS	1	0	1	0	3-8	0
10	G P BRUXELLES	1	0	1	0	3-8	0
11	WAREMME AC	0	0	0	0	0-0	0
12	DHUY IP HANNUT	0	0	0	0	0-0	0
13	SELAKL THULIN	0	0	0	0	0-0	0
14	ESS M VERVIERS	0	0	0	0	0-0	0

DIVISION 2A

1	AS 1030 SCHAERB	1	0	0	1	8-8	1
2	DWCONST HALEN	1	0	0	1	8-8	1
3	HOBOKEN STER	0	0	0	0	0-0	0
4	ANTWERP PIRANH	0	0	0	0	0-0	0
5	RCP KESSEL LO	0	0	0	0	0-0	0
6	ZVK MORTSEL	0	0	0	0	0-0	0
7	EUROF TERVUREN	0	0	0	0	0-0	0
8	ANN BRUXELLES	0	0	0	0	0-0	0
9	FUTS MOLENBEEK	0	0	0	0	0-0	0
10	BELT DENDERM	0	0	0	0	0-0	0
11	BF DINANT	0	0	0	0	0-0	0
12	ME WAVRE LIMAL	0	0	0	0	0-0	0
13	COS MANAGE	0	0	0	0	0-0	0
14	FL TIENEN UTD	0	0	0	0	0-0	0

Semaine n°7 - 12/09/2014

DIVISION 1

2050	GIJ ANDERLECHT	FLAMENGO MONS	DURET L/DURET M
2115	DHUY IP HANNUT	A ST GILL WAAS	BIL/AUDOOR
2115	EL FUTS BINCHE	ESS M VERVIERS	BLAIRON/VRANCKEN
2130	SELAKL THULIN	WAREMME AC	VAN BOVEN/VAN LAEKEN
2130	G P BRUXELLES	CKB PUURS	MARBAIS/LORAND
2200	FUTSAL JETTE	ZG LEUVEN	BOUHARMONT/JEHIN

DIVISION 2A

2100	RCP KESSEL LO	ANTWERP PIRANH	YAMAN
2110	BF DINANT	FUTS MOLENBEEK	REMY
2115	ME WAVRE LIMAL	ANN BRUXELLES	DAOUDI
2115	FL TIENEN UTD	EUROF TERVUREN	GIELEN
2200	HOBOKEN STER	ZVK MORTSEL	GOFFIN
2200	BELT DENDERM	COS MANAGE	BERTRAND

DIVISION 2B

2100	FAM LA LOUVIER	WALCOURT STREE	EMMERY
2100	DBM P FLERON	D LA CALAMINE	DUBOIS
2100	RS LA LOUVIERE	MAGIC THULIN	ORTEGA
2115	EUR ANDRIMONT	ESCALE OREYE	NIHOUL
2115	ERGO FLEMALLE	PIAZZA GILLY	DAENEN
2130	HCT BESONRIEUX	CELTIC VISE	LEBEAU
2210	UNION ARLON	UNION WEMMEL	HUYGENS

DIVISION 3A

2100	SDI ASSE	SAL MECHELEN	FILLEE
2100	ZVC BORNEM	AMIG SCHEPDAAL	DERICK

2100	OO KESSEL LO	ABCA BERCHEM	SENTE
2100	R 79 ETTERBEEK	WELK. SOMBEKE	EL HATIB
2115	DUV BREENDONK	SPORTHAL TERN	SPEELMAN
2215	RB HAMME	DWV MAZENZELE	DE CUNTO

DIVISION 3B

2100	TROP LEUVEN	BS ANHEE	EL ABBOUTI
2115	BORUSS LOYERS	LART BRUXELLES	HAMDJ
2115	ZVK HOEGAARDEN	MFC GOURDINNE	EL KOBBI
2150	INT NAMECHE 83	PURPL AUVELAIS	COLLIN

DIVISION 3C

2100	GM MONTIGNIES	ACJ MONTIGNY	CASTILLO
2100	UN CHARLEROI	RC ANDERLUES	ELEGEERT
2110	AJAX REBECQ	FUTSAL CHIMAY	LEYS
2115	SPORT SOIGNIES	BV SICILE	GOETHYN
2120	M ST JEMEPPE	MARAC BOUSSU	BAWIN E
2130	RP MORLANWELZ	REBECQ UNITED	PEETERS

DIVISION 3D

2100	VITORIA LIEGE	ARELER F ARLON	BONNY
2115	MG VERVIERS	SOCA TAVIGNY	VERBRUGGEN
2115	ONU SERAING CL	RACING ARLON	LIEMANS
2130	COSM STAVELOT	STE MARIE 87	LACANNE
2130	BJ LIBRAMONT	PALER. HANNUT	GODFRIND
2215	ETI. WAREMME	AJS OUGREE	BAWIN R

COUPE DE BELGIQUE MESSIEURS

2100	ESPER. WEMM	BES SCHAERBEEK	DURET L (8/9)
------	-------------	----------------	---------------

Semaine n°8 - 19/09/2014

DIVISION 1

2050	A ST GILL WAAS	DEAPLUSHASSELT
2115	GS BEO HOBOKEN	EL FUTS BINCHE
2115	ZG LEUVEN	G P BRUXELLES
2115	WAREMME AC	GIJ ANDERLECHT
2130	ESS M VERVIERS	FUTSAL JETTE

DIVISION 2A

2100	ANN BRUXELLES	BF DINANT
2100	AS 1030 SCHAER	ME WAVRE LIMAL
2115	COS MANAGE	RCP KESSEL LO
2200	EUROF TERVUREN	DWCONST HALEN
2215	FUTS MOLENBEEK	BELT DENDERM

DIVISION 2B

2030	ESCALE OREYE	HCT BESONRIEUX
2115	PIAZZA GILLY	DBM P FLERON
2130	WALCOURT STREE	UNION ARLON
2130	D LA CALAMINE	RS LA LOUVIERE
2130	MAGIC THULIN	EUR ANDRIMONT
2145	CELTIC VISE	FAM LA LOUVIER
2210	UNION WEMMEL	ERGO FLEMALLE

DIVISION 3A

2000	SAL MECHELEN	HB ZURENBORG
2100	DWV MAZENZELE	DUV BREENDONK
2120	AMIG SCHEPDAAL	OO KESSEL LO
2130	WELKOM SOMBEKE	ZVC BORNEM
2215	SPORTHAL TERN	R 79 ETTERBEEK

DIVISION 3B

2100	LART BRUXELLES	TROP LEUVEN
2100	BS ANHEE	MF SEILLOIS
2110	MFC GOURDINNE	BORUSS LOYERS
2200	GT SAMBREVILLE	INT NAMECHE 83
2200	PURPL AUVELAIS	ZVK HOEGAARDEN
2215	D TOOG OPVELP	BES SCHAERBEEK

DIVISION 3C

2100	FACT GR LIMAL	UN CHARLEROI
2110	REBECQ UNITED	GM MONTIGNIES
2115	RC ANDERLUES	AJAX REBECQ
2200	ACJ MONTIGNY	M ST JEMEPPE
2215	FUTSAL CHIMAY	RP MORLANWELZ

DIVISION 3D

2000	SOCA TAVIGNY	COSM STAVELOT
2100	FC INTER HUY	ONU SERAING CL
2200	PALERMO HANNUT	VITORIA LIEGE
2210	ARELER F ARLON	ETIHAD WAREMME
2215	STE MARIE 87	BJ LIBRAMONT

Semaine n°9 - 26/09/2014

DIVISION 1

26-09-14	2030	FLAMENGO MONS	WAREMME AC
26-09-14	2050	GIJ ANDERLECHT	CKB PUURS
26-09-14	2115	DHUY IP HANNUT	DEAPLUSHASSELT
26-09-14	2115	EL FUTS BINCHE	A ST GILL WAAS
26-09-14	2130	SELAKL THULIN	ZG LEUVEN
26-09-14	2200	FUTSAL JETTE	GS BEO HOBOKEN

DIVISION 2A

26-09-14	2100	RCP KESSEL LO	FUTS MOLENBEEK
26-09-14	2110	BF DINANT	AS 1030 SCHAER
26-09-14	2115	ME WAVRE LIMAL	EUROF TERVUREN
26-09-14	2115	FL TIENEN UTD	DWCONST HALEN
26-09-14	2115	ZVK MORTSEL	ANTWERP PIRANH
26-09-14	2200	BELT DENDERM	ANN BRUXELLES
26-09-14	2200	HOBOKEN STER	COS MANAGE

DIVISION 2B

26-09-14	2100	RS LA LOUVIERE	PIAZZA GILLY
26-09-14	2100	FAM LA LOUVIER	ESCALE OREYE
26-09-14	2100	DBM P FLERON	UNION WEMMEL
26-09-14	2115	EUR ANDRIMONT	D LA CALAMINE
26-09-14	2130	WALCOURT STREE	CELTIC VISE
26-09-14	2130	HCT BESONRIEUX	MAGIC THULIN
26-09-14	2210	UNION ARLON	ERGO FLEMALLE

DIVISION 3A

26-09-14	2100	ZVC BORNEM	SPORTHAL TERN
26-09-14	2100	R 79 ETTERBEEK	DWV MAZENZELE
26-09-14	2100	SDI ASSE	HB ZURENBORG
26-09-14	2115	ABCA BERCHEM	AMIG SCHEPDAAL
26-09-14	2215	RB HAMME	SAL MECHELEN

DIVISION 3B

26-09-14	2045	MF SEILLOIS	LART BRUXELLES
26-09-14	2100	TROP LEUVEN	MFC GOURDINNE
26-09-14	2115	BORUSS LOYERS	PURPL AUVELAIS

DIVISION 3C

26-09-14	2100	UN CHARLEROI	BV SICILE
26-09-14	2100	MARAC BOUSSU	ACJ MONTIGNY
26-09-14	2100	GM MONTIGNIES	FUTSAL CHIMAY
26-09-14	2110	AJAX REBECQ	FACT GR LIMAL
26-09-14	2120	M ST JEMEPPE	REBECQ UNITED
26-09-14	2130	RP MORLANWELZ	RC ANDERLUES

DIVISION 3D

26-09-14	2100	RACING ARLON	SOCA TAVIGNY
26-09-14	2100	VITORIA LIEGE	STE MARIE 87
26-09-14	2115	MG VERVIERS	FC INTER HUY
26-09-14	2115	ONU SERAING CL	AJS OUGREE
26-09-14	2130	COSM STAVELOT	BJ LIBRAMONT

Semaine n°10 - 03/10/2014

DIVISION 1

03-10-14	2100	DEAPLUSHASSELT	GS BEO HOBOKEN
03-10-14	2130	G P BRUXELLES	FLAMENGO MONS
03-10-14	2145	CKB PUURS	SELAKL THULIN

DIVISION 2A

03-10-14	2100	AS 1030 SCHAER	BELT DENDERM
03-10-14	2100	ANN BRUXELLES	RCP KESSEL LO
03-10-14	2100	ANTWERP PIRANH	FL TIENEN UTD
03-10-14	2100	DWCONST HALEN	ME WAVRE LIMAL
03-10-14	2115	COS MANAGE	ZVK MORTSEL
03-10-14	2200	EUROF TERVUREN	BF DINANT
03-10-14	2215	FUTS MOLENBEEK	HOBOKEN STER

DIVISION 2B

03-10-14	2030	ESCALE OREYE	WALCOURT STREE
03-10-14	2115	PIAZZA GILLY	EUR ANDRIMONT
03-10-14	2115	ERGO FLEMALLE	DBM P FLERON
03-10-14	2130	D LA CALAMINE	HCT BESONRIEUX
03-10-14	2130	MAGIC THULIN	FAM LA LOUVIER
03-10-14	2145	CELTIC VISE	UNION ARLON
03-10-14	2210	UNION WEMMEL	RS LA LOUVIERE

DIVISION 3A

03-10-14	2000	SAL MECHELEN	DUV BREENDONK
03-10-14	2100	HB ZURENBORG	RB HAMME
03-10-14	2100	DWV MAZENZELE	ZVC BORNEM
03-10-14	2120	AMIG SCHEPDAAL	SDI ASSE

03-10-14	2130	WELKOM SOMBEKE	ABCA BERCHEM
03-10-14	2215	SPORTHAL TERN	OO KESSEL LO
DIVISION 3B			
03-10-14	2100	BS ANHEE	FUTSAL EVERE
03-10-14	2110	MFC GOURDINNE	MF SEILLOIS
03-10-14	2200	GT SAMBREVILLE	BORUSS LOYERS
03-10-14	2200	BES SCHAEERBEEK	INT NAMECHE 83
03-10-14	2200	PURPL AUVELAIS	TROP LEUVEN
03-10-14	2215	D TOOG OPVELP	ZVK HOEGAARDEN
DIVISION 3C			
03-10-14	2100	BV SICILE	AJAX REBECQ
03-10-14	2100	FACT GR LIMAL	RP MORLANWELZ

03-10-14	2110	REBECQ UNITED	MARAC BOUSSU
03-10-14	2115	RC ANDERLUES	GM MONTIGNIES
03-10-14	2200	ACJ MONTIGNY	SPORT SOIGNIES
03-10-14	2215	FUTSAL CHIMAY	M ST JEMEPPE
DIVISION 3D			
03-10-14	2100	FC INTER HUY	SOCA TAVIGNY
03-10-14	2100	AJS OUGREE	MG VERVIERS
03-10-14	2130	BJ LIBRAMONT	VITORIA LIEGE
03-10-14	2210	ARELER F ARLON	ONU SERAING CL
03-10-14	2215	STE MARIE 87	ETIHAD WAREMME

In memoriam

Nous avons appris le décès de Monsieur Werner BIVORT, Secrétaire de la Commission Sportive Nationale.

Son nom ne vous dit peut-être pas grand' chose mais Werner était bien plus qu'une figure emblématique du futsal. Tous les responsables de clubs évoluant au niveau national ont certainement déjà eu l'occasion d'avoir Werner au téléphone pour une remise de match, un résultat manquant ou toute autre information ayant rapport avec le championnat. C'était lui le « Big Boss » qui gérait ce championnat de A à Z. Toujours disponible pour les clubs, il faisait toujours son possible pour trouver la solution idéale à chaque problème.

Comme tout bon secrétaire, il ne comptait pas les heures passées pour le bien de son sport favori. Malheureusement, il a perdu son

dernier combat contre la maladie et s'est éteint le 20 août dernier à quelques pas de notre verte province, à Han-sur-Lesse plus précisément.

Werner va laisser un énorme vide derrière lui, le remplacer ne sera pas chose aisée mais le futsal devra continuer sans lui.

Je l'ai personnellement côtoyé pendant mes 10 années de correspondant qualifié à l'Union Arlon et je peux vous assurer que c'était un Monsieur avec un grand M, qui aura fait énormément pour notre sport, nous perdons tous un collaborateur précieux au grand cœur.

Au nom du comité provincial, de toutes ses commissions, des clubs provinciaux et en mon nom personnel, je présente nos plus sincères condoléances à Betty, sa compagne, ainsi qu'à toute sa famille.

Adieu Werner

Freddy Merlot, Président



8 juin 1951 - 20 août 2014



Le certificat médical se généralise

Par Pascale SERRET - L'Avenir



Un certificat médical pour tout sportif dans le cadre d'une compétition: c'est une des mesures du décret qui vient d'être publié au Moniteur.

Le « décret relatif à la prévention des risques pour la santé dans le sport » avait été élaboré dans le contexte sensible d'une série d'accidents, parfois mortels, dans le milieu sportif. Désormais, de nouvelles contraintes seront imposées aux fédérations en Communauté française, modulées en fonction du risque, de l'âge et de l'intensité de la pratique sportive. Sanctions à la clé. Voté en avril dernier, le texte vient d'être publié au Moniteur. Il entre donc théoriquement en vigueur. Que prévoit-il?

1. Le fameux certificat médical Le point fort du texte: l'obligation de présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport dans le cadre d'une compétition. En d'autres circonstances, une déclaration sur l'honneur (signée par les parents pour les mineurs) suffira. Sur les 59 fédérations sportives enregistrées en Fédération Wallonie-Bruxelles, 13 seulement n'exigent pas encore de certificat médical, au moins une fois par an, auprès de leurs affiliés. Seulement 13, mais pas toujours les moindres: le football, par exemple, ne l'impose pas encore. Le décret va donc généraliser la pratique.

2. Certificat ou attestation sur l'honneur?

Le décret s'impose uniquement hors sphère privée et familiale. Mais que fait-on lors d'une compétition scolaire, par exemple? Le décret s'impose si l'organisateur est une fédération sportive scolaire. Pas dans les autres cas. Et si une compétition rassemble des milliers de personnes, comme les 20 km de Bruxelles? Actuellement, les organisateurs conseillent aux participants de passer un examen médical avant la course. Avec le décret, en principe, il faudra remettre une copie du certificat médical lors de l'inscription. Idem pour des compétitions qui concernent des sports ne dépendant pas d'une fédération officielle: il faudra une copie du certificat lors de l'inscription. Une marche Adeps? Le Beau Vélo de RAVeL? Une attestation sur l'honneur suffira.

3. Les sports à risques C'est le second point fort du décret: l'encadrement est renforcé pour les sports de combat (présence continue obligatoire d'un médecin pendant la compétition ou l'exhibition, tenue d'un carnet médico-sportif par un médecin). Les sports à risque extrême (saut à l'élastique, base jump, Mixed Martial Arts, etc.) sont interdits aux mineurs. Par ailleurs, en dehors du champ des fédérations reconnues, toute pratique et organisation de sports à risques extrêmes et de sports de combat sont soumises à une autorisation de la Commission de prévention des risques pour la santé dans le sport. Composée d'experts scientifiques et sportifs, cette instance est encore à créer. Mais en attendant, c'est la Commission francophone de promotion de la santé dans la pratique du sport qui s'en occupera.

4. Les sanctions Le contrôle sera exercé par les Conseils du sport décentralisés. En cas de non-respect du décret, des amendes administratives sont prévues (de 10 000 à 30 000 €, avec possibilité de doubler le montant en cas de récidive). Certaines subventions pourraient aussi être rabotées. Des campagnes de prévention seront organisées pour les sportifs et pour le monde médical.

Deviens entraîneur de football en salle!

La formation des cadres sportifs « football en salle » s'inscrit dans la réflexion et le souci de permettre aux candidats entraîneurs d'améliorer leurs qualités didactique et pédagogique. Cette formation va permettre aux futurs entraîneurs de répondre aux exigences requises de plus en plus dans notre discipline: fidéliser, convaincre et innover.

La formation 2014 des cadres sportifs recouvre deux niveaux de qualification qui se déroulent en même temps.

1. ANIMATEUR (36h de cours)

La formation « animateur » fait partie intégrante de celle de niveau « moniteur sportif initiateur » et s'adresse aux candidats voulant encadrer les jeunes joueurs (- 12 ans). Elle est ouverte aux membres âgés de 16 ans minimum et ne nécessite pas de prérequis au niveau des cours généraux ADEPS. Ce niveau de formation permet d'obtenir une certification et des dispenses de cours en cas de poursuite de la formation « moniteur sportif initiateur ».

2. MONITEUR SPORTIF INITIATEUR (68h de cours)

La formation « moniteur sportif initiateur » s'adresse aux candidats voulant encadrer des jeunes et des adultes jusqu'au niveau provincial. Elle est ouverte aux candidats à partir de 16 ans et nécessite la réussite des cours généraux ADEPS (MSIn cf. site www.adeps.be). Ce niveau de formation permet d'obtenir un brevet homologué par l'ADEPS.

● **DÉBUT DE LA PROCHAINE SESSION:** le samedi 20 septembre à HOUDENG-GOEGNIES (province de Hainaut, près de La Louvière).

● **HORAIRE:** cours le samedi matin de 9 à 13h.
- Niveau animateur: environ 9 samedis.
- Niveau moniteur sportif initiateur: environ 18 samedis.

● **DESCRIPTIF DES COURS ET INSCRIPTION:** aller sur le site www.lffs.eu, cliquer sur l'onglet « formation des cadres » et compléter le formulaire.

www.lffs.eu
le site officiel de la L.F.F.S.

Fiscalité et TVA dans le secteur sportif: les outils indispensables pour faire face aux contrôles

En réponse à l'intensification des contrôles de l'administration fiscale envers les clubs sportifs et aux nombreuses questions émanant des fédérations et des clubs touchés par ces contrôles, l'A.I.S.F. proposera une nouvelle session de sa formation « *Fiscalité et TVA dans le secteur sportif* ».

Afin de vous conseiller au mieux dans ces matières, l'A.I.S.F. s'est entourée de spécialistes qui vous fourniront les outils indispensables pour faire face efficacement aux contrôles futurs.

Où et quand?

Guichet du Sport de la Province de Liège, rue des Prémontrés 12, 4000 Liège

Jeudi 25 septembre 2014, de 19 à 22h: statut du collaborateur sportif

Jeudi 2 octobre 2014, de 19 à 22h: comptabilité et fiscalité

Jeudi 16 octobre 2014, de 19 à 22h: TVA

Mercredi 23 octobre 2014, de 19 à 22h: TVA

Frais de participation

Les frais de participation à la formation complète s'élèvent à:

- 95 € pour les membres de l'A.I.S.F.
- 140 € pour les autres participants

Cette session est organisée en collaboration avec le Guichet du Sport de la Province de Liège. Elle est donc réservée prioritairement aux clubs sportifs de la province de Liège qui pourront bénéficier d'un remboursement intégral du montant de l'inscription par le Service des Sports de la Province, moyennant participation aux quatre séances.

Pour plus d'informations sur cette formation ou pour vous y inscrire, rendez-vous sur le site internet de l'A.I.S.F., www.aisf.be

Formation de dirigeant de club sportif

Toujours soucieuse de rendre la formation de dirigeants de clubs sportifs accessible au plus grand nombre, l' AISF poursuit l'organisation de celle-ci au sein de chaque province.

Une nouvelle session de cette formation sera organisée à Villers-le-Bouillet à partir du **mercredi 10 septembre 2014.**

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à parcourir la rubrique « Nos activités - Nos Formations » du site Internet de l'A.I.S.F. ou à contacter l'A.I.S.F. par téléphone au 04/344.46.06.



JARTAZI

SPORT, PROMO & LEISURE WEAR